

Réunion des correspondants des réseaux ruraux régionaux 16 juillet 2014 CGET

Compte-rendu



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement

Réunion des correspondants régionaux

16 juillet 2014

Lieu : CGET (ex DATAR)

Liste des présents en annexe.

Réseaux ruraux régionaux présents : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Haute-Normandie, Franche-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, PACA et Rhône-Alpes.

Co-Pilotes : MAAF (Joëlle Silberstein et Catherine Marcellin) et CGET (Nathalie Prouhèze).

Cellule nationale d'animation : Chantal Meyer, Pascal Roumeguère et Julia Manaquin.

Relevé de décision/conclusion

Concernant le séminaire « Tourisme » de Dinan le 15 octobre :

- Les RRR sont invités à mobiliser les acteurs touristiques en région et à faire remonter des expériences pour les témoignages (approche intercommunale, optimisation de la consommation touristique sur les territoires)
- Les projets de coopération des GAL LEADER pourront être intégrés aux témoignages

Concernant la préparation du séminaire « LEADER au cœur du réseau rural » de Dinan les 16 et 17 octobre :

- Le RR breton représentera les RRR au COPIL
- Une dimension régionale devrait être introduite en reconstruisant certains objectifs
- Il faut répondre à la question : où le RR peut-il être utile, à différentes échelles, pour les territoires de projet ?
- Il s'agirait de travailler aussi la plus-value des réseaux (régionaux, national, européen) auprès des GAL et territoires de projet

Concernant le prochain Réseau rural national :

- Un groupe de travail chargé de l'élaboration de la charte des membres du RRN sera constitué cet été, toute personne souhaitant s'investir dans ce groupe doit le faire savoir auprès des pilotes du Réseau rural français (Joëlle SILBERSTEIN (joelle.silberstein@agriculture.gouv.fr))
- La dimension européenne du Réseau futur n'est pas visible dans le schéma général : il faut la rajouter.

Prochaines dates pour la Commission Permanente : jeudi 11 septembre et 13 octobre.

La prochaine réunion des correspondants aura lieu le 10 septembre. Une autre réunion aura lieu très certainement le vendredi 10 octobre.

1. Préparation de l'AG du 27 novembre et déclinaison du programme d'action du RRF national

Retours sur les travaux du RRF réalisés au 1^{er} semestre 2014 :

Le 1^{er} semestre a permis de travailler sur le Programme du prochain Réseau rural national :

- préparation de la transition 2014
- rédaction, concertation et envoi du programme PSRRN à la Commission européenne le 14 avril
- opération de *sourcing* (*consultation de prestataires potentiels*) pour constituer le prochain appel d'offres pour l'animation du Réseau rural, afin de recueillir des avis et conseils sur la façon dont le Réseau rural pourra bénéficier de prestations en regard aux réalisations de la période 2007-2013.

Après transmission à la Commission européenne, le programme est en examen au sein de l'Unité France de la Commission européenne (CE). Quelques questions se posent relatives au lien entre le programme du Réseau rural national et le volet de l'assistance technique. Des retours précis de la part de la CE sont attendus pendant l'été.

L'objectif est la production d'un programme national définitif pour la fin de l'année.

Dès lors, la France aura un an pour mettre en œuvre le programme après son approbation et 6 mois pour livrer un plan de communication. Les pilotes vont lancer une étude pour écrire ce plan de communication pour le prochain RRF.

Le prochain RRF serait constitué et articulé de la façon suivante :



L'Assemblée générale arrête les grandes orientations du RRF.

Le Comité de suivi émanera de l'Assemblée générale. Il se réunira au moins une fois par an dans une réunion annuelle obligatoire en présence de la CE (commission européenne) mais aussi de façon plus régulière pour un travail de fond sur les plans d'action, les constitutions des groupes (les comités consultatifs – CC et les groupes spécialisés qui se créeront autant que de besoin autour de thèmes spécifiques). Le CC LEADER et le CC PEI sont deux outils ouverts et intégrés directement au réseau rural pour répondre aux attentes des acteurs, dont les GAL qui ont fait remonter leur besoin de lieux de rencontres spécifiques pour mieux apporter leur plus-value au réseau. Pour autant, il est fait remarqué que le CC LEADER pourrait être renommé CC DLAL/ITI pour permettre à tous les territoires de se sentir concernés : la question reste ouverte.

La notion « d'écosystème de projets » est avancée comme prochain cadre du réseau rural pour mener à bien un travail commun sur des thématiques spécifiques tout en favorisant la mobilisation de différents acteurs.

Le Comité exécutif composé des 3 copilotes est en charge de la mise en œuvre du programme et de la décision quant aux financements des différentes actions. Des groupes de travail transversaux pourront exister, en fonction des besoins de l'actualité sur certaines thématiques.

Une articulation sera à trouver avec les actions des réseaux ruraux régionaux (RRR) afin de ne pas mener des actions redondantes sur le programme et les réalisations.

Les pilotes demanderont à chaque Région sans réseau rural inscrit dans le programme de développement rural quels seront les interlocuteurs sur les différents thèmes traités et comment se fait le déploiement de cette thématique en région. Il faut, en région, une personne qui soit légitime pour représenter le travail de réseau thématique ou global, région par région.

Il est souligné qu'il manque dans le schéma le niveau européen.

Le programme national définitif du prochain Réseau rural national est joint en annexe.

Au niveau de l'ARF, Pascal Gruselle sera l'interlocuteur principal pour le RRN. Il pourra faire appel à Pascal Guittard ou Marianne Brun pour le représenter dans les différentes instances.

2. Retours sur les évènements thématiques du RRF au 1er semestre:

Séminaire Innovation (15 mai) à Paris :

Les objectifs de ce séminaire étaient :

- contribution à l'élaboration du programme et du plan d'actions du réseau
- faire connaître le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI)

Cette rencontre a permis de réunir un groupe de travail pour élaborer des pistes d'actions possibles afin de réfléchir au rôle du réseau rural en lien avec le transfert et la diffusion de l'innovation.

La journée a permis de revenir sur les 3 étapes de l'innovation (émergence / collecte-mise à disposition / transfert) et la place du réseau rural dans ces différentes étapes.

Une synthèse des points forts de cette rencontre sera bientôt disponible.

Les supports sont disponibles sur le [site du réseau rural](#).

ENRD Event à Bruxelles, le 2 juin :

Une délégation française, composée d'acteurs ruraux, des pilotes et de la cellule nationale d'animation, a participé à cet événement de clôture du Réseau européen de développement rural et une présentation a été faite par le RRF sur son mode de gouvernance en tant qu'expérience nationale.

Printemps des territoires, au Sénat, le 3 juin :

Cette rencontre était principalement à destination des élus, des représentants des professions agricoles et des Régions. C'était un événement politique pour montrer les points d'accord entre les Régions et le MAAF pour mettre en œuvre le FEADER sur les projets agricoles : 3 tables rondes ont été réalisées dont une sur le lien social dans les territoires.

Les documents de restitution de cette journée sont disponibles sur le [site du MAAF](#).

Séminaire Montagne :

Il s'agissait de promouvoir les liens possibles entre le réseau rural et les massifs.

La réflexion a porté sur les interrogations suivantes : comment le réseau rural pourrait se saisir des problématiques de massifs et de montagne ? Quels sont les sujets d'intérêt communs ? Comment travailler ensemble ?

Les comptes-rendus de cette journée seront bientôt disponibles.

Journées de formation sur les Stratégies Locales de Développement par le MAAF.

Le MAAF a mandaté des prestataires pour former les équipes régionales aux futurs DLAL et sur les stratégies locales de développement afin de donner un cadre commun de formation et de réflexion, notamment pour les futures autorités de gestion.

Une 3^{ème} session est envisagée.

3. Prochaines rencontres du RRF au 2ème semestre :

Prochaines dates pour la Commission Permanente : jeudi 11 septembre et 13 octobre.
La prochaine réunion des correspondants aura lieu le 10 septembre.

Séminaire Tourisme (15 octobre) à Dinan :

Ce séminaire est organisé dans le but de rendre compte d'une [étude](#) réalisée par le CGET et voir comment travailler cette thématique au sein du réseau pour la prochaine période.

Un COPIL est chargé de l'élaboration de ce séminaire.

Il s'agira de mettre en avant les évolutions du cadre institutionnel (refonte des organismes chargés de l'accompagnement des structures touristiques) dans le contexte de réforme territoriale.

L'activité touristique y sera traitée comme un gisement de développement économique et d'emploi pour les territoires dans un objectif d'optimisation des retombées locales des activités touristiques.

Préprogramme proposé :

Matinée : 9h30 – 12H30 Plénière

- Restitution de l'étude « Destination Campagnes »
- Place des territoires dans les stratégies de développement touristiques (panorama)
Comment structurer son « écosystème » touristique local ? Polarisation ou réseau hiérarchisé ? Stratégies, gouvernance et modes d'intervention
- Le FEADER et le développement touristique

Après midi : Ateliers (1h30) et restitution

Réponses aux questions opérationnelles :

- Comment identifier un potentiel économique ?
- Comment bâtir une stratégie ?
- Quelle place pour les outils numériques ?
- Comment financer ?

Une visite de terrain en fin de journée

Les réseaux ruraux régionaux sont invités à :

- faire remonter des expériences intéressantes / témoignages auprès de la cellule nationale d'animation
- mobiliser les acteurs touristiques

L'enjeu est de toucher les acteurs régionaux et nationaux qui pourront s'emparer de cette étude et la rendre opérationnelle.

Séminaire « Leader au cœur du réseau rural » (16-17 octobre) à Dinan :

Les objectifs de ce séminaire sont :

- rendre compte des résultats des travaux thématiques menés dans le cadre du réseau rural et croiser les regards avec les réalisations concrètes des GAL
- envisager la prochaine période de programmation pour renforcer l'implication des GAL au sein du réseau rural et faire émerger des axes thématiques de travail communs qui seront soumises à l'AG du futur Réseau rural national

Ce séminaire vise tous les territoires intéressés par les approches territoriales et les réseaux ruraux régionaux en tant que lieu de mutualisation des pratiques des RRR à destination des GAL et des territoires. 200 à 300 participants sont attendus.

Préprogramme en pièce jointe

Il s'agira de revenir sur la place des GAL dans le RRF sur la période 2007-2013, d'en tirer des enseignements, de valoriser la plus-value LEADER et de la mettre en perspective pour préparer la prochaine programmation.

Des thèmes interrégionaux pourraient ressortir et les RRR sont invités à participer activement à la 2^{ème} séquence du 17 octobre pour faire émerger les thèmes de demain et voir l'articulation entre les différents échelons.

Plusieurs réseaux ruraux régionaux (Bourgogne, Basse Normandie, PACA, Alsace, Languedoc Roussillon) s'étonnent de l'absence du niveau régional dans les objectifs de ce séminaire alors qu'une partie de la problématique de la précédente programmation a été l'absence ou l'insuffisance de liens entre réseaux ruraux régionaux et Gals Leader.

Aussi il est demandé que les objectifs du séminaire intègrent cette dimension régionale :

- quelles sont les attentes des Gals vis-à-vis des réseaux ruraux régionaux ?
- comment les réseaux ruraux régionaux peuvent agir pour accompagner les Gals et améliorer la diffusion de la plus-value Leader en région ?

Les RRR sont invités à mobiliser les territoires et les témoins sur les thématiques proposées lors des ateliers.

Points opérationnels mentionnés pour la préparation du séminaire :

- association du RR breton au COPIL
- introduction d'une dimension régionale en reconstruisant certains objectifs
- mise en lumière croisée des thèmes du RR et des travaux des GAL
- où le RR peut-il être utile à différentes échelles pour les territoires de projet ?
- travailler aussi la plus value des réseaux (régionaux, national, européen) auprès des GAL et territoires de projet

Assemblée générale et séminaire de lancement (27-28 novembre) :

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale du Réseau rural français aura lieu le 27 novembre à Clermont-Ferrand (après-midi), associée à un séminaire de lancement du prochain réseau rural national le 28 novembre.

L'AG sera électorale. Elle est réduite à une AG statutaire pour mettre sur pieds le fonctionnement des différentes instances du réseau et pour fixer les règles de ce fonctionnement sous la forme probable d'une charte.

Elle servira à élire les membres du comité de suivi et à constituer les comités consultatifs ainsi qu'à définir les modalités de fonctionnement de ces groupes de travail.

Point sur l'élaboration de la charte du prochain RRN

L'ensemble des règles de fonctionnement du réseau sera revu. Elles sont disponibles sur [le site du réseau rural](#) pour la période 2007-2013. Il s'agit de revoir toutes ces règles pour les refondre et les actualiser en fonction des nouvelles modalités de gouvernance et la nouvelle organisation. Tout cela sera travaillé et rassemblé au sein d'une charte. Un groupe de travail pour élaborer cette charte sera constitué cet été. Toute personne volontaire peut s'impliquer dans ce groupe de travail. Deux versions successives seront élaborées, avec pour échéance les deux prochaines CP, avec une adoption formelle en AG.

Le 10 septembre, la réunion des correspondants abordera la présentation de la charte.

Cette charte devrait être terminée en amont de l'AG et travaillée avec les membres de la CP, en lien avec les volontaires. La charte ne signifie pas une adhésion formelle mais donnera un cadre de travail et une définition de ce qu'est « être un membre actif du réseau ».

Séminaire de lancement

Le séminaire de lancement permettra de travailler sur le contenu du RRN et d'aborder les thématiques à traiter lors de la prochaine période. Ce séminaire a vocation, pendant la matinée, à être une instance politique avec la participation des ministres et de l'ARF.

L'idée d'un débat ouvert sur les prochains sujets du RRN et sur le thème du développement des territoires ruraux est avancée comme modalité d'animation.

3 sujets sont proposés par les co-pilotes :

- Le lien social
- La diversification de l'économie des territoires ruraux
- L'innovation dans les territoires ruraux

Les questions liées à la transition énergétique et à l'emploi seront traitées de manière transversale.

Les notions d'égalité des territoires et de lien urbain-rural comme sujets supplémentaires sont suggérées par les correspondants des RRR. Il serait donc important d'inviter les acteurs urbains à ce séminaire et d'ouvrir ce séminaire aux outils intégrés de développement local (DLAL/ITI).

La préparation de ce séminaire est ouverte aux membres de la Commission permanente et aux RRR.

La question du rôle du RRN sur ces thématiques sera débattue en matinée.

Le séminaire est largement ouvert. Pour le rendre plus participatif (500 à 600 personnes attendues), il est imaginé d'utiliser de nouveaux modes de prise de position (outils numériques notamment dont Twitter) afin de permettre effectivement au plus grand nombre de s'exprimer pendant ces tables rondes.

4. Mise en commun des initiatives des RRR en appui des territoires (stratégies territoriales, candidatures leader) : échanges de bonnes pratiques

Trois réseaux ruraux régionaux sont invités à présenter les actions d'accompagnement des territoires sur la formalisation de leur stratégie :

- Aquitaine :

Pays et Quartier d'Aquitaine est cellule d'animation du RR Aquitaine depuis le début de la programmation. Les financements de cette structure proviennent de l'Etat, de la Région et des fonds européens. PQA sera la cellule d'animation du RR Aquitaine pour la prochaine période.

Accompagnement des territoires dans le cadre du dépôt de la candidature LEADER :

Retour sur la procédure de sélection des GAL en région Aquitaine :

- L'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) est sorti le 24 mars avec dépôt des lettres d'intention le 31 mai
- L'Appel à projets (AP) est sorti le 16 juin, avec un dépôt des candidatures attendu pour le 16 octobre

Les objectifs initiaux de la Région et l'Etat étaient d'organiser un comité de sélection le 15 janvier 2015 afin de sélectionner les GAL avant les élections régionales. La sélection se fera à travers une audition des GAL, une 2^{ème} audition pourra avoir lieu pour les GAL qui auraient une stratégie locale de développement à retravailler.

Le calendrier idéal prévoit une mise en œuvre de LEADER dès mi-2015. Mais dans l'AP, il est indiqué la possibilité d'un report du calendrier en fonction de la validation de l'accord de partenariat français (toujours en relecture au niveau de la Commission européenne à l'heure actuelle) et si les élections régionales sont reportées.

Pour l'AMI (appel à manifestation d'intérêt), 26 candidatures ont été proposées, dont 21 sont recevables pour la Région. Le soutien préparatoire est déclenché pour ces territoires candidats.

Les 5 territoires candidats exclus le sont pour des raisons de seuils, d'éligibilité de la structure porteuse, ...

Chiffres :

1,5 millions d'euros par GAL pour 2007-2013

31 millions pour 21 GAL, soit 1,5 millions aussi par GAL sur 2014-2020

Accompagnement de PQA des territoires sur 2014 :

1^{er} semestre : PQA a été peu présent pour l'élaboration de l'AMI et de l'AP LEADER, même si quelques consultations ont été faites auprès de la DRAAF et de la Région.

Une saisine des pilotes a été faite auprès de PQA pour proposer un cadre d'accompagnement des territoires candidats. Le programme proposé (4 temps du 16 septembre à début décembre) a été validé en juillet 2014.

Une 1^{ère} réunion a eu lieu le 26 juin pour lancer officiellement l'AP LEADER et sur laquelle PQA a été associé pour présenter LEADER (coopération, élaboration des stratégies locales de développement, principes fondamentaux de LEADER, etc.), en déclinaison des formations nationales faites au printemps. Quelques outils de la génération précédente ont été valorisés : vidéos, site collaboratif LEADER (capitalisation, fiches expériences,...).

Le cycle de formation-action de septembre-décembre :

Il est proposé à des équipes projets (techniciens, membres CP, élus, etc.) : 2-3 personnes par GAL. Le mode d'animation est très participatif.

16/09 : Elaboration d'une stratégie ou conditions de réussite d'une candidature réussie

On repart des candidatures des GAL candidats, puis partage d'expériences par rapport à l'AFOM, à la déclinaison des besoins, des enjeux, la gouvernance...

Retour sur la méthodologie et les points de vigilance en plénière.

30/09 : Atelier sur les maquettes financières (dépenses éligibles, dotations, etc.), partage d'expériences et état des lieux des candidatures.

18/10 : Articulation entre LEADER et les autres dispositifs de financement : fonds européens, politiques sectorielles...

L'objectif est de montrer ce qui existe au niveau des cofinanceurs avec des illustrations sur des expériences passées.

02/12 : Atelier spécifique sur les fiches actions : évaluation/coopération/communication

Il s'agira de voir quelles pourraient être les démarches collectives sur ces thèmes, portées ou pas par le RR, financées ou pas par le RR.

Les territoires candidats devront travailler sur leur besoin pour la prochaine programmation et la place du RR dans cet accompagnement.

Un certain nombre d'outils sont déjà proposés pour les territoires et sont en ligne sur le [site collaboratif](#) de PQA (guide pratique de la DRAAF pour les territoires candidats LEADER).

Un document sera édité sur les points de vigilance pour l'élaboration des SLD, ainsi que des Fiches pratiques sous la forme de présentations succinctes qui reprennent les formations nationales.

Une FAQ va être transmise fin juillet avec l'ensemble des questions posées par les territoires depuis l'AMI.

Une Clé USB a été remise le 26 juin aux territoires avec la réglementation européenne et nationale.

Entre octobre 2013 et juin 2014, un cycle « revisiter le projet de territoire » a été mis en œuvre par PQA, en préalable à cet accompagnement.

- **PACA :**

L'accompagnement a été pensé à partir de janvier 2014 avec la proposition du réseau rural d'un accompagnement large et technique sur l'élaboration des stratégies.

Un cycle de 3 rencontres a été construit en partenariat avec deux acteurs de l'accompagnement des territoires : l'ADRETS et l'Association Régionale de Développement Local qui accompagne les territoires en conseils de développement.

Il s'agit de réunions de mise en commun et d'échanges sur les préoccupations liées à l'actualité et aux évolutions réglementaires.

Atelier 1 :

Les nouveaux dispositifs financiers : où en est-on ?

Quels financements pour quelle grande thématique ? Quels territoires éligibles ?

L'après-midi était dédié aux enjeux des territoires ruraux aujourd'hui.

Ateliers 2 et 3 :

Les thématiques choisies étaient celles mentionnées l'appel à manifestation d'intérêt LEADER :

- le développement économique par la valorisation des ressources
- le maintien des services

La question centrale de ces ateliers était : Quel est le rôle d'un territoire de projets par rapport à ces thématiques ?

Chaque atelier thématique faisait alterner des témoignages d'acteurs locaux et des apports extérieurs.

Le RR a pris le parti de proposer à travers ces ateliers des méthodes d'animation réutilisables par les territoires. Exemples de méthodes d'animation utilisées :

- débat mouvant
- audit de porteurs de projet
- color vote

Après cette 1^{ère} phase de travail, une transition a été amorcée avant la 2^{nde} phase pour l'élargir aux élus et membres des comités de programmation.

Le 1^{er} juillet, le Réseau rural a organisé un forum ouvert à tous les acteurs. Celui-ci a permis d'apporter de l'information sur LEADER pour ceux qui ne le connaissait pas et de s'interroger sur la place de la concertation dans l'élaboration des SLD.

Trois autres rencontres sont prévues :

- la place de la participation dans l'élaboration de la SLD et la gouvernance (qui ? comment ?)
- le suivi, le pilotage et l'évaluation
- la coopération : une foire à la coopération sera organisée et la coopération Leader sera présentée aux nouveaux GAL

Il y a 10 GAL actuellement en PACA, dont un située sur un périmètre inter-régional avec Rhône-Alpes et 3 nouveaux GAL sont attendus.

La Région rappelle que le lien urbain-rural est un enjeu fort au niveau régional avec la volonté

- Rhône-Alpes :

La mobilisation des acteurs des territoires a été faite, dès 2013, pour élaborer les prochaines politiques.

Suite à cette mobilisation, 4 enjeux forts ont été identifiés comme priorités pour la prochaine programmation + 1 autre enjeu. La Région a fondé son appel à candidatures LEADER sur la base de ces priorités.

Dans cette logique d'échanges avec les territoires, les partenaires Etat-Région ont décidé qu'il fallait que LEADER aille plus loin de ce qui se fait déjà en termes de développement territorial.

Sur les 5 thématiques retenues, les territoires devaient établir des projets qui pourraient être mis en place dans un esprit de nouveauté.

Les documents sont disponibles sur le site du portail des territoires de RA : <http://www.territoires.rhonealpes.fr/>

Cycle d'accompagnement :

La 1^{ère} réunion a eu lieu le 25 avril en tant qu'introduction au cycle thématique sur la prospective, l'approche « Stratégie locale de développement » et le programme d'actions qui en émanent.

Il s'agissait d'un travail avec différents intervenants pour amener les territoires à réfléchir sur ces 5 enjeux et décaler leur regard sur ces derniers.

Ensuite, il y a eu un atelier thématique par thème :

- Changement de pratiques, préservation et valorisation des ressources,
- Territorialisation des économies rurales,

- Vitalité sociale des territoires ruraux,
- Adaptation au changement climatique,
- Stratégie alimentaire durable territoriale ;

Le parti pris d'animation pour ce cycle était le suivant : les territoires candidats devaient venir en équipe (technique + élus + société civile).

L'objectif de ce cycle était :

- D'apporter des éléments au territoire en termes de méthodologie et
- De rendre compte d'autres regards sur le développement territorial,
- De tester des outils méthodologiques utilisés sur le sujet et de nouvelles techniques d'animation

Le cycle a pris fin au mois de juin.

Un 2^{ème} cycle est prévu sur la période été-automne, il sera orienté sur les spécificités LEADER en présentant ces principaux principes, le contenu de l'appel à projets, les points de vigilance et les alertes sur la mise en œuvre.

Les anciens GAL seront mobilisés pour faire des retours d'expériences.

La 1^{ère} journée est organisée autour du thème : LEADER pour les nouveaux

Il s'agira de rappeler les principes du programme et les impacts du cofinancement par le FEADER ainsi les spécificités de LEADER dans la préparation de la candidature et dans la mise en œuvre demain (aspects RH surtout : besoin, articulation avec ingénierie existante).

Puis, 2 jours seront consacrés aux SLD et 2 autres jours à l'innovation.

Ces temps de réunion permettent de favoriser l'interconnaissance entre territoires pour favoriser les partenariats dans l'avenir.

Participants : 20 à 30 personnes par session sont attendues.

La dernière rencontre aura pour thème la coopération et elle aura lieu après le dépôt des candidatures. Les territoires ont jusqu'au 31 octobre pour répondre.

Appel à projets LEADER :

Il existe 54 territoires organisés en Rhône-Alpes ; 35 territoires qui se sont manifestés pour préparer une candidature LEADER. La Région envisage 25 GAL. La période de programmation en comptait 17 et 18 avec un GAL à cheval sur la région Franche-Comté.

L'enveloppe FEADER pour LEADER est de 58 millions.

La Région souhaite engager la réflexion des candidats sur le financement des petits projets privés et a posé des critères liés à l'exigence de qualité et de « se dépasser » au niveau régional. Le choix de la répartition 80% FEADER-20% dépenses publiques nationales a été fait.

La Région souhaite s'appuyer sur LEADER pour construire leur politique régionale territoriale de demain.

Autres régions métropolitaines

D'autres Régions sont également engagées dans un accompagnement des territoires candidats au programme LEADER :

- Basse-Normandie : l'accompagnement se fait en 2 temps par le CREAN, cellule d'animation du réseau régional : une journée autour des futures candidatures LEADER sur l'appui à la coopération et sur le bilan des circuits de gestion avec l'ASP et une autre sur les fondamentaux LEADER et sur la base légale ; il y aura aussi une journée l'évaluation, suivie de rencontres locales auprès des territoires.
- Champagne-Ardenne : l'accompagnement se fera via le soutien préparatoire
- Lorraine : 5 modules de formation sont établis dont un sur l'entrepreneuriat et le développement économique suite à l'expression d'une volonté des GAL de travailler sur ce thème pour cadrer avec les attentes de la Région
- Auvergne : journée sur l'évaluation des stratégies (pas d'AMI – AP envoyé le 18 juillet) – appui du RRR envisagé dans l'AP mais rien de déterminé encore (mais il est demandé aux GAL de réagir sur leur besoin d'accompagnement par le RRR).

5. L'organisation des RRR pour 2015-2020 : réflexions en cours, avec quelle mode de gouvernance...

Bourgogne :

Il existe deux enjeux en région :

1. Transition énergétique
2. Accueil de nouvelles populations

Ce sont les orientations stratégiques de la Région et le RRR va servir à explorer ces deux thématiques.

Gouvernance : internalisation par la Région de l'animation, par les chargés de mission thématique régionaux qui pourront faire appel à des prestations autant que de besoin.

Lorraine :

L'externalisation de la cellule est actée pour le prochain RRR.

La représentante du Carrefour des Pays Lorrains, cellule d'animation actuelle du RRR, pose la question du financement des autres RRR sur la période de transition.

Réponse : des crédits du MAAF sont disponible sur le volet 1 de la transition et utilisables jusqu'en mai 2015 (les opérations devront être alors réalisées).

Basse-Normandie :

Le RRR sera financés en 2014 par la Région. Pour 2015, une fiche assistance technique pour le RRR est inscrite dans le programme de développement rural mais pour le moment, rien n'est connu sur les structures pré-identifiées pour l'animation et les financements.

Rhône-Alpes :

La plate-forme Cap Rural qui évolue dans ses missions est maintenue en tant que cellule d'animation du réseau régional et est pré-identifié pour le prochain réseau. Le financement Etat-Région-Europe perdure pour les missions liées au RRR, mais la plate-forme a un éventail de mission plus large.

Le parti pris : la PF occupe déjà cette fonction d'animation régionale.

Les pilotes avaient demandé à ce que ça reste ainsi.

6. Interventions sur les Points Europe direct

Aujourd'hui, la France compte 52 centres labellisés. Il s'agit d'un réseau de structures généralistes sur l'Europe. Le réseau rural national travaille en lien Europe direct national.

Les missions des Points Europe direct sont les suivantes :

- Communication sur les fonds européens : FEADER, FEDER, FSE, programme sectoriel
- Valorisation du RRR et travail en lien avec ce dernier au niveau local
- Valorisation des projets LEADER

Les correspondants des RRR sont invités à prendre l'attache du centre Europe direct le plus proche pour rencontrer les responsables et échanger avec eux afin de favoriser la diffusion des réalisations via les politiques européennes et rapprocher l'Europe du citoyen.

Les points Europe direct peuvent être complémentaires sur la mise en œuvre des programmes sectoriels de la Commission européenne : Cosme, Life, ...

Les Régions effectivement sont demandeuses d'informations sur ces programmes, au-delà des fonds structurels.

Les Points Europe direct ont été présentés à l'ARF en juin.

Suggestions pour la prochaine réunion du 10 septembre :

- partage d'expériences techniques sur les actions des RRR, sur la méthodologie employée au sujet de certaines thématiques et sur les actions/projets en préfiguration sur 2015-2020
- lien entre les réseaux régionaux et le PSDR : Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Auvergne